



Paris, le 25 mars 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réforme du traitement de la violence et de la criminalité organisée
en Corse et aux Antilles-Guyane :

LE FRONT DU REFUS

L'intersyndicale, reçue ce jour durant plus de trois heures par M. VEDEL, directeur adjoint du cabinet de M. le Ministre de l'Intérieur, accompagné de M. Claude BALAND (DGPN), M^{me} Mireille BALLESTRAZZI (DCPJ), M. Jean-Paul PECQUET (conseiller police MI), M^{me} Isabelle GUILLOTEAU (conseillère sociale DGPN) a **renouvelé l'expression unanime de son rejet total et global du projet de réforme.**

Cette position commune a été exprimée tant par les représentants locaux que nationaux, présents à cette réunion.

Aucune réforme, tant en Corse qu'aux Antilles et en Guyane n'est acceptable si elle ne repose sur :

- un diagnostic partagé de la délinquance sur les régions concernées,
- un respect de la compétence et de l'engagement des personnels des services,
- une concertation réelle de tous les agents et toutes leurs organisations représentatives pour aboutir à une redéfinition claire des attributions des forces de police et de gendarmerie.

En conséquence, l'intersyndicale, toujours dans l'attente d'un éventuel nouveau projet alternatif élaboré en concertation, se voit dans l'obligation de s'opposer fermement à celui qui nous a encore été présenté sans changement aujourd'hui.

Les organisations représentatives de tous les personnels concernés ne peuvent se satisfaire d'un dialogue de sourd, face à une administration qui refuse de remettre son projet actuel sur le métier, et d'annoncer un calendrier de négociation rallongé.

L'intersyndicale en appelle désormais à l'arbitrage de M. le Ministre de l'Intérieur, en se déclarant toujours prête à aborder ce projet de réforme de manière constructive, si un dialogue social de qualité venait à être renoué.